

Direction des Personnels Enseignants

Bureau DPE 5

Enseignants 1^{er} degré Haute-Garonne

Dossier suivi par
Marion Bellet-Delile
Clément Sposito

Tél : 05 36 25 72 36
05 36 25 71 58

Mail : dpe5@ac-toulouse.fr

Rectorat de Toulouse
75 rue Saint Roch
31400 Toulouse

DEMANDE DE TEMPS PARTIEL DE DROIT

(HORS DATES CAMPAGNE 22-23)

ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

À transmettre obligatoirement à votre IEN

Première demande

Renouvellement

I- SITUATION PERSONNELLE :

Nom d'usage : Nom de naissance :

Prénom : Date de naissance :

Adresse Personnelle :

Code Postal : Ville : Téléphone :

POSTE OCCUPE EN 2021/2022: à titre définitif à titre provisoire Fonction :

Ecole : EEPU EMPU EPPU Autre Dénomination :

Ville : (circonscription HG) RNE : 031 | | | | |

Quotité de travail en 2021/2022 :

Demande de mutation envisagée pour 2022/2023 : Oui Non Ne sais pas

II- TYPE DE TEMPS PARTIEL :

Pour élever un enfant de moins de 3 ans
Date de naissance :/...../.....

Pour adoption :
Date de naissance :/...../.....

Pour donner des soins à son conjoint, à un enfant
à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap

bénéficiaire de l'obligation d'emploi (RQTH)

III- QUOTITE DE TEMPS PARTIEL DEMANDÉE :

MERCI DE NE COCHER QU'UNE SEULE CASE

*Il est rappelé que la modalité de **répartition annuelle** avec récupération de jours n'est possible que **sous réserve de l'intérêt du service**. En cas de refus de la modalité de répartition annuelle, la modalité de répartition hebdomadaire la plus proche sera privilégiée.*

Ecole à rythme scolaire 4 jours et demi

	Demi-journées libérées	Accord pour une mobilisation en qualité de TR :	Répartition
<input type="checkbox"/>	4,5	Sans accord	Hebdomadaire
<input type="checkbox"/>	4	Sans accord	Hebdomadaire
<input type="checkbox"/>	3	Sans accord	Hebdomadaire
<input type="checkbox"/>	2	Sans accord	Hebdomadaire
<input type="checkbox"/>	4	Accord (périodes définies par l'IEN)	Annuelle
<input type="checkbox"/>	3	Accord (périodes définies par l'IEN)	Annuelle
<input type="checkbox"/>	3	Accord (périodes définies par l'IEN)	Annuelle
<input type="checkbox"/>	2	Accord (périodes définies par l'IEN)	Annuelle

OU

Rythme scolaire 4 jours

	Demi-journées libérées	Accord pour une mobilisation en qualité de TR :	Répartition
<input type="checkbox"/>	4	Sans accord	Hebdomadaire
<input type="checkbox"/>	3	Sans accord	Hebdomadaire
<input type="checkbox"/>	2	Sans accord	Hebdomadaire
<input type="checkbox"/>	4	14 jours à 6 heures	Annuelle
<input type="checkbox"/>	3	10 jours à 6 heures	Annuelle
<input type="checkbox"/>	2	7 jours à 6 heures	Annuelle

Date : / / 20

Nom Prénom :

Signature :

Avis IEN :

- Favorable
 Défavorable

Visa IEN :